

Contrat de mission temporaire

IP 76 - INTERIM & PLACEMENT
11 RUE HENRI MESSENGER
76330 ND DE GRAVENCHON
sarl au capital de 100.000 EUR
TEL 02.32.84.02.35 FAX 02.32.84.05.82
SIREN 491625802 APE:7820Z URSSAF : LE HAVRE
Caution Bancaire : SOCAMETT 2 rue de Penthièvre 75008 PARIS



Contrat **27085** Initial Semaine 15.2026

C Client	INTERIM QUALITE FORMATION
	11 RUE HENRI MESSENGER
	76330 PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE

I Interiminaire	DELASALLE WILLIAM
	1D RUE GEORGES AUGER
	76210 BOLBEC

N° Client	INTER
Contact	FICEP
Lieu Mission	ELEVATION;270 RUE JEAN MARIE JACQUARD 76330 PORT-JÉRÔME-SUR-SEINE
Moyen Acces	VL
Siret	49162580200062 Naf 7820Z
Effectif	: 1 à 4 sal. DuréeColl: Org.tps travail :

N° Matricule	2715
Nationalité	française
N° Séc. Soc.	1810776329017/62
Né(e) le	07/07/1981 à GRUCHET LE VALASSE FRANCE
Qualification	AIDE ECHAFAUDEUR (Non cadre) Pcs:624d
Titre Profession	C.Ident:130776203078 24/07/2028

Motif	Formation
--------------	-----------

Justificatif	FORMATION PORT ET CONTROLE DE L'ARI - APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT
---------------------	---

Dates	10/04/2026 au 10/04/2026 inclus *
Durée hebdo	3,50 Hrs Période d'essai 2 JT
Horaires	08h00-11h30 -
Retraite	: REUNICA 154 rue A.France 92599 LEVALLOIS PERRET Cedex
* Le terme de la mission prévu dans le contrat initial ou dans l'avenant de prolongation peut être aménagé dans les conditions prévues aux articles L.1251-30 et L.1251-31	

Caractéristiques du poste	OBJECTIF : SAVOIR PROTEGER SES VOIES RESPIRATOIRES AVEC UN APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT A CIRCUIT OUVERT DANS DES CONDITIONS NORMALES DE SECURITE. EVALUER SA CAPACITE PHYSIQUE A UTILISER UN APPAREIL RESPIRATOIRE ISOLANT.
Risques professionnels	Ce poste n'est pas à risque selon articles du code du travail en vigueur (dont L.4154-2)
Référence de commande	ELEVATION
Salaire de référence	12,02 Eur NON CADRE

Suivi individuel renforcé dans l'EU (Art L.1251-22 CT)	: Non
---	-------

Facteurs pénibilité:	Non
-----------------------------	-----

Payé	
Taux horaire payé (brut)	12,02 Eur/H
lcp:10% DEMANDE D'ACOMPTE AVANT LE MARDI MIDI / PAYE LE 11 DU MOIS SUIVANT Adr.V.M.:SANTRA PLUS 29 BIS RUE THIERS 76170 LILLEBONNE	

* Le soussigné certifie être libre de tout engagement, accepte la mission proposée aux conditions du règlement intérieur et des mentions portées au verso. * L'embauche par l'utilisateur à l'issue de la mission n'est pas interdite sous réserve des interdictions fixées aux articles L.1251-36 39 et 40, et L.1244-3 et 4 du code du travail. * Les informations concernant le motif, la durée, la rémunération et les caractéristiques particulières du poste de travail, sont données sous la responsabilité de l'utilisateur, seul habilité à les justifier. * Il peut vous être délivré, à votre demande et en fin de mission une attestation PÔLE EMPLOI. * L'interiminaire autorise l'ETT à pratiquer un abattement pour frais professionnels prévu par l'arrêté du 20/12/2002, si sa profession est visée à l'art. 5 de l'annexe 4 du CGI au titre de l'année sociale en cours. L'interiminaire peut y renoncer par écrit, sa demande étant prise en compte au 1er jour de l'année sociale suivant sa renonciation * En cas de changement d'adresse, l'interiminaire s'engage à nous le signaler sous 48 heures. * L'interiminaire atteste avoir reçu la DUE, la notice et le bulletin de désignation des bénéficiaires relatifs au contrat de prevoyance GAN
Adr.V.M.:SANTRA PLUS 29 BIS RUE THIERS 76170 LILLEBONNE

Fait à Port-Jérôme-sur-Seine le 10/04/2026 IP 76 - INTERIM & PLACEMENT 11 RUE HENRI MESSENGER 76330 ND DE GRAVENCHON TEL 02.32.84.02.35 FAX 02.32.84.05.82

Contrat à retourner à l'ETT signé sous 48 H.
Signature de l'interiminaire BOLBEC le 10/04/2026

